



RCS : AUXERRE

Code greffe : 8901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUXERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00173

Numéro SIREN : 803 006 139

Nom ou dénomination : PIZZERIA DES CORDELIERS

Ce dépôt a été enregistré le 15/02/2017 sous le numéro de dépôt 267

REFFE 89.01
NCS AUXERRE
N° gestion

14B173

15 FEV. 2017

267

PIZZERIA DES CORDELIERS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1000 euros
Siège social : 26 Place des Cordeliers
89000 AUXERRE
R.C.S AUXERRE 803 006 139

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26/01/2017
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **30/09/2016** faisant ressortir **un bénéfice de 7 690 Euros**.
A ce résultat s'ajoute le report à nouveau d'un montant de **13 750 Euros**. Le résultat à affecter ressort pour un
montant de **21 440 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **21 440 Euros**, de la façon suivante :

- Au compte report à nouveau **21 440 Euros**

L'Assemblée Générale constate que, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
La gérance

PIZZERIA DES CORDELIERS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1000 euros
Siège social : 26 Place des Cordeliers
89000 AUXERRE
R.C.S AUXERRE 803 006 139

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JANVIER 2017

Le 26 janvier 2017
à dix heures,

Monsieur MUGUET Gaëtan, détenant

100 parts sociales,

Seul associé de la société **SARL PIZZERIA DES CORDELIERS**, se réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Monsieur MUGUET Gaëtan, préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2016;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2016,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2016, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Quitus à la gérance,
- Révision de la rémunération de la gérance,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2016 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2016 lesquels font apparaître **un bénéfice de 7 690 Euros**.

PIZZERIA DES CORDELIERS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1000 euros
Siège social : 26 Place des Cordeliers
89000 AUXERRE
R.C.S AUXERRE 803 006 139

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 30/09/2016

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30/09/2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **91 347** Euros au 30/09/2016 au **94 987** Euros pour l'exercice précédent.

Les autres produits pour un montant de **1 374** Euros au 30/09/2016 contre **895** Euros pour l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **82 029** Euros au 30/09/2016 contre **77 287** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les achats des marchandises ressortent à **29 771** Euros au 30/09/2016 contre **30 188** Euros pour l'exercice précédent.
- La variation de stock ressort à **- 1 160** Euros au 30/09/2016 contre **- 436** Euros pour l'exercice précédent.
- Les autres achats et charge externes ressortent à **25 373** Euros au 30/09/2016 contre **33 968** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **1 833** Euros au 30/09/2016 contre **1 758** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **20 204** Euros au 30/09/2016 contre **8 569** Euros pour l'exercice précédent et les charges sociales correspondantes à **3 879** Euros au 30/09/2016 contre **1 329** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **2 126** Euros au 30/09/2016 contre **1 911** Euros pour l'exercice précédent.
- Les autres charges ressortent à **2** Euros au 30/09/2016 contre **1** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **- 1 641** Euros au 30/09/2016 contre **- 2 318** Euros pour l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **7 690** Euros.



Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01102015 et clos le 30092016

Régime simplifié d'imposition ☒Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐Régime réel normal ☐Si PME innovante ☐Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐Adresse du service
ou doit être
déposée cette
déclaration
SIE D'AUXERRE
BP 29
8 Rue des Moreaux
89000 AUXERREAdresse du déclarant (quand celle-ci est
différente de l'adresse du destinataire) et/ou
adresse du siège social si elle est différente du
principal établissement :

A IDENTIFICATION

SARL PIZZERIA DES CORDELIERS
26 Place des CordeliersIdentification du
destinataire

89000 AUXERRE

652

Insp. IFU

325341

N° dossier

80300613900023

N° Siret

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

PIZZERIASi vous avez changé d'activité, cochez la case ☐Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas
de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %	0	Bénéfice imposable au taux de 15 %	9 072	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %		Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 % (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15 % du cadre 1)			
	Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %		Autres plus-values imposables au taux de 19 %		Plus-values à long terme imposables au taux de 0 %	Plus-values exonérées art.238 quindecies
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes ☐		Zones franches urbaines ☐		Pôle de compétitivité ☐
Entreprises nouvelles art.44 septies ☐		Zones franches d'activité art.44 quaterdecies ☐		Autres dispositifs ☐		Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐						

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été
comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

- 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
- 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale
d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant au cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises
à la contribution 2,50 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par
l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles
pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de
formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

CGA ☐ Viseur conventionné ☐

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- Professionnel de l'expertise comptable : AUDITEF BOURGOGNE

54 avenue Gambetta
89300 JOIGNY

03 86 92 03 03

- Conseil :

- CGA :

- N° d'agrément du CGA A AUXERRE
Signature et qualité du déclarant
MUGUET GAETANle 25102016
GERANT

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2016)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

SARL PIZZERIA DES CORDELIERS
30092016

H DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2015, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	6 916
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)** (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		26 Place des Cordeliers		Néant ☐						
Adresse de l'entreprise		89000 AUXERRE								
Numéro SIRET *		8 0 3 0 0 6 1 3 9 0 0 0 2 3								
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 15						
		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le						
		30092016		30092015						
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	55 000	012		55 000		55 000		
		014		016						
	Immobilisations corporelles*	028	16 527	030	4 037	12 490		8 307		
	Immobilisations financières* (1)	040	1 185	042		1 185		1 185		
Total I (5)		044	72 713	048	4 037	68 675		64 493		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052					
		Marchandises *	060	2 280	062		2 280		1 120	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066						
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068		070					
			072	242	074		242		310	
	Valeurs mobilières de placement	080		082						
	Disponibilités	084	12 167	086		12 167		12 931		
	Charges constatées d'avance *	092		094				176		
	Total II	096	14 689	098		14 689		14 537		
	Total général (I + II)	110	87 401	112	4 037	83 364		79 030		
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			1 000		1 000			
	Ecarts de réévaluation	124								
	Réserve légale	126			100					
	Réserves réglementées*	130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)	131								
	Report à nouveau	134			13 750					
	Résultat de l'exercice	136			7 690		13 850			
	Provisions réglementées	140								
Total I		142			22 540		14 850			
Provisions pour risques et charges		154								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			49 362		59 458			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164								
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			6 612		2 211			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169		69)	4 849		2 511			
	Produits constatés d'avance	174								
	Total III	176			60 824		64 180			
Total général (I + II + III)		180			83 364		79 030			
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	1 185	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		38 947			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		6 309			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184					

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise: **SARL PIZZERIA DES CORDELIERS**

Néant ☐ *

Exercice N clos le **30092016** Exercice N-1 clos le **30092015**

A - RESULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION		CHARGES D'EXPLOITATION		PRODUITS ET CHARGES DIVERS		B - RESULTAT FISCAL		RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS		RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS	
Ventes de marchandises *	209		210	91 347	94 987						
Production vendue { biens } dont export et livraisons intracommunautaires { services *	215		214								
	217		218								
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222								
Production immobilisée *			224								
Subventions d'exploitation reçues			226								
Autres produits			230	1 374	895						
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	92 722	95 882						
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	29 771	30 188						
Variation de stock (marchandises) *			236	(1 160)	(436)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238								
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240								
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	25 373	33 968						
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 1 067)			244	1 833	1 758						
Rémunérations du personnel *			250	20 204	8 569						
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	3 879	1 329						
Dotations aux amortissements *			254	2 126	1 911						
Dotations aux provisions			256								
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }			262	2	1						
Total des charges d'exploitation (II)			264	82 029	77 287						
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	10 693	18 595						
Produits financiers (III)			280	29	21						
Produits exceptionnels (IV)			290								
Charges financières (V)			294	1 670	2 339						
Charges exceptionnelles (VI)			300								
Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	1 361	2 427						
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III - IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	7 690	13 850						
B - RESULTAT FISCAL			312	7 690	314						
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316								
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318								
Provisions non déductibles *			322								
Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	1 797							
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248			330								
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999								
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997								
Entreprises nouvelles (44. sexes) 986 Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A) 987 Zones de restructuration de la défense (44. terdecies) 127			342								
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981 Jeune entreprise innovante (44. sexes A) 989 Zone de revitalisation rurales (44. quindécies) 138			350								
Divers* dont ZFA (44. quaterdecies) 345 Investissements outre-mer 344 Créance due au report en arrière du déficit 346			354								
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655			356								
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS			352	9 072	354						
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356								
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360								
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS			370	9 072	372						

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	55 000	402		404		406	55 000				
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	8 931	442	2 855	444		446	11 786				
	Installations générales agencements divers	450	1 287	452	3 454	454		456	4 741				
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	1 185	482		484		486	1 185				
TOTAL		490	66 403	492	6 309	494		496	72 713				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 792	532	1 958	534		536	3 751		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	118	542	168	544		546	287		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570	1 911	572	2 126	574		576	4 037		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
					Court terme *	Long terme						
						19 %	15 % ou 16 %	0 %				
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19 % (1)					579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591					
TOTAL					596	585	597	599				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SARL PIZZERIA DES CORDELIERS**Néant ☒ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		
				780			

II DEFICITS REPORTABLES				III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995	
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996	
Déficits reportables		984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA			
Déficits de l'exercice		860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129	
Total des déficits restant à reporter		870		V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art.L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)		800	☐

VI DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant			380 889
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374 7 968
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 5 698
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE
VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2033-E 2016

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL PIZZERIA DES CORDELIERS		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01102015		et clos le : 30092016	
		Durée en nombre de mois 12	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	108	91 347	
Production vendue - Biens	109		
Production vendue - Services	141		
Production stockée	111		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	1	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	1 373	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 1	144	92 722	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	29 771	
Variation de stocks (marchandises)	122	(1 160)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	14 905	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	2	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
TOTAL 2	152	43 518	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	49 203
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)	117		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel *	376	1	
dont apprentis	657	0	
dont handicapés	651	0	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	0	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 6

N° SIRET 8 0 3 0 0 6 1 3 9 0 0 0 2 3

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL PIZZERIA DES CORDELIERS

ADRESSE (voie) 26 Place des Cordeliers

CODE POSTAL 89000 VILLE AUXERRE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique ☐ Dénomination ☐
 N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐ Nb de parts ou actions ☐
 Adresse : N° ☐ Voie ☐
 Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Forme juridique ☐ Dénomination ☐
 N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐ Nb de parts ou actions ☐
 Adresse : N° ☐ Voie ☐
 Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Forme juridique ☐ Dénomination ☐
 N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐ Nb de parts ou actions ☐
 Adresse : N° ☐ Voie ☐
 Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Forme juridique ☐ Dénomination ☐
 N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐ Nb de parts ou actions ☐
 Adresse : N° ☐ Voie ☐
 Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) ☒ M Nom patronymique MUGUET Prénom(s) GAETAN
 Nom marital ☐ % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 1
 Naissance : Date 31031979 N° département ☐ Commune ☐ Pays FRANCE
 Adresse : N° ☐ Voie 5B RUE BERCIER
 Code postal 89000 Commune AUXERRE Pays ☐

Titre (2) ☐ Nom patronymique ☐ Prénom(s) ☐
 Nom marital ☐ % de détention ☐ Nb de parts ou actions ☐
 Naissance : Date ☐ N° département ☐ Commune ☐ Pays ☐
 Adresse : N° ☐ Voie ☐
 Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2016

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 0 (1) Néant ☒ *

N° de dépôt

N° SIRET 8 0 3 0 0 6 1 3 9 0 0 0 2 3

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 6

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL PIZZERIA DES CORDELIERS

ADRESSE (voie) 26 Place des Cordeliers

CODE POSTAL 89000 VILLE AUXERRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT